

Le 1 juin 2026

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu, en mairie, salle du conseil municipal, le :

Vendredi 5 juin 2026 à 20 h 30

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 23 avril 2026

Administration générale et vie institutionnelle

- Désignation des délégués et suppléants habilités à voter lors des élections sénatoriales
- Changement d'un représentant de la commune pour siéger au sein de l'Association du Centre Nordique
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres du Comité d'Annecy – le Grand-Bornand pour la coupe du monde de biathlon
- Composition du comité consultatif des marchés
- Organisation du Conseil municipal des jeunes
- Convention de mandat entre la commune et l'Association Foncière Pastorale du Grand Bornand pour les travaux d'eau à l'alpage de la Bombardellaz et les travaux de réfection d'accès à divers alpages
- Approbation de la convention de refacturation des frais de lutte contre le frelon asiatique à intervenir avec la Communauté de communes des Vallées de Thônes

Urbanisme et affaires foncières

- Abandon de la procédure de révision allégée n° 2 du PLU
- Autorisation de signature du traité d'adhésion à l'ordonnance d'expropriation concernant la parcelle cadastrée section A n° 5977 dans le cadre de la déclaration d'utilité publique n° PREF/DRCL/BAFU/2024-0057
- Autorisation de signature du traité d'adhésion à l'ordonnance d'expropriation concernant les parcelles cadastrées section A n° 5985 et n° 2958 dans le cadre de la déclaration d'utilité publique n° PREF/DRCL/BAFU/2024-0057

MAIRIE

21 route du Chinillon - 74450 LE GRAND-BORNAND - FRANCE

Tél. +33 (0)4 50 02 78 20 / info@mairielegrandbornand.com

www.mairielegrandbornand.com

Toute correspondance doit être impersonnellement adressée à Monsieur le Maire du GRAND-BORNAND

- Convention d'indemnisation pour le remboursement des frais de l'assemblée générale extraordinaire de la copropriété le Danay pour l'acquisition de l'emprise du trottoir de la route du Borne

Commande publique et appel à manifestation d'intérêt

- Attribution du marché relatif à la gestion, l'exploitation, l'animation, le stockage et l'entretien du « Manège Magique »
- Constitution d'un groupement de commandes avec O des Aravis pour les travaux de réseau d'eau pluviale sur le chemin des Frasses
- Admission des candidats à soumissionner à la phase d'offre dans le cadre de l'appel à projets en vue de la réalisation d'un complexe hôtelier route de Villavit

Finances, subventions et partenariats

- Complément de délégation donnée à Madame la Maire en vertu de l'article L. 2122-19 du Code général des collectivités territoriales
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre du produit des amendes de police
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre des Contrats départementaux d'avenir et de solidarité (CDAS) 2026
- Attribution d'une subvention à l'association « Aide à Domicile en Milieu Rural » (ADMR) Haute Vallée du Borne et Aravis
- Attribution d'une subvention complémentaire à l'association des parents d'élèves de l'école du Chinaillon
- Attribution des subventions pour la protection de l'habitat traditionnel

Ressources humaines

- Composition du Comité social territorial local
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Droit à la formation des élus

Décisions prises par Madame la Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire,

Hélène FAVRE BONVIN

